

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 270

Mercredi 24 Août 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{rs} A 76 DE CHAQUE MOIS

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 4, Rue Stella

Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 45-39

5 cent
le N°

ABONNEMENTS

| | |
|--------------------------|--------|
| Paris | 10 fr. |
| Province | 12 fr. |
| Étranger (Union postale) | 15 fr. |

FAITS DU JOUR

On annonce que sir Edmund Monson, ambassadeur d'Angleterre à Paris, serait remplacé par sir Bertie, ambassadeur à Rome.

La situation devient très grave à Marseille par suite des nouvelles grèves qui se sont déclarées. Les services postaux vont être assurés par l'Etat.

Nous publions le récit de quelques incidents qui se sont produits à l'ouverture des Conseils généraux.

D'après l'agence du ministère des Japonaux, on a perdu 50,000 hommes sous les murs de Port-Arthur, depuis les débuts du siège.

L'incident de Shanghai relatif aux croiseurs russes "Askold" et "Grossvoly" n'est pas encore réglé.

Notes de Province

HISTOIRE D'UN CHEF DE GARE, D'UN KÉPI ET D'UNE GRUE

Je n'ai pas encore quitté Rimérac-sur-Vézère, tout d'abord parce que la crise sentimentale que traverse mon ami le sous-préfet n'est pas apaisée, et ensuite parce que cette aimable petite ville est actuellement dans un tel état de discorde que les partis opposés sont peut-être à la veille de se porter aux pires excès. C'est un spectacle à la fois trop ridicule et trop terrible pour qu'il soit permis à un curieux de le laisser échapper.

La cause de ces violentes perturbations est naïve, et j'estime qu'il convient tout à fait de ne rien ajouter et de laisser aux faits tout leur comique éloquent.

Le chef de gare de Rimérac-sur-Vézère est un homme aimable et courtois, plein d'aménité pour les voyageurs et qui apporte dans son service des préoccupations d'élégance et de politesse raffinée qui, dès le premier jour, lui valurent l'hostilité de plusieurs dignitaires de la Loge maçonnique. L'un d'eux même, le plus gros quincaillier de Rimérac, ancien marguillier de la paroisse, mais qui, dans la suite, devint par d'effroyables ambitions politiques, ne tarda pas à mettre beaucoup de vin dans son bémol, rédigea une plainte motivée contre M. de Varelles qu'il adressa à ce fameux « qui de droit », dont le prestige est d'autant plus grand qu'on n'en connaît que rarement le puissant dépositaire.

Tous les bons citoyens et tous les vrais amis du peuple, écrivait-il, estimeraient avec moi que les chemins de fer sont hautement répréhensibles d'aller chercher leurs employés dans les rangs de cette noblesse qui pleure toujours la Bastille et qui rêve de prendre l'Élysée pour y introduire de nouveaux des Pompadour, des Montespan et autres créatures afin d'affirmer la France républicaine par le spectacle de leurs ignobles vies et de leurs honteuses débauches. Nous ne sommes point les dupes de ces lourdes ambitions. Nous nous étonnons donc que la Compagnie d'Orléans, qui devrait déjà songer qu'elle a à se faire pardonner son nom facilement suspect de chefs de gare dans un monde qui ne sera jamais le nôtre. Nous certifions — et l'on pourrait trouver de nombreux témoins pour certifier nos affirmations — que le sieur de Varelles mène contre le gouvernement une campagne acharnée et que le détournement de ses plus importants devoirs professionnels. Ses employés ont souvent remarqué le plaisir avec lequel il donne les signaux blancs, tandis qu'il fait manœuvrer les rouges avec un évident déplaisir. Enfin nous savons qu'il salue volontiers les voyageurs de première classe, tandis qu'il passe hautain et fier devant les compartiments de troisième.

En lisant ce factum, le préfet, qui avait été Parisien, sourit un peu. Mais il ne sourit pas longtemps. Un jour qu'il prenait le train, en compagnie du général, pour une tournée de révision, il aperçut que le chef de gare portait la main à sa casquette pour faire le salut militaire. Ce geste le choqua. Il était évident, en effet, que ce salut ne s'adressait pas au fonctionnaire, mais à l'officier supérieur, et qu'il contenait une ironie de mauvais goût à l'adresse du préfet. On en causa dans les salons de fonctionnaires. L'inspecteur d'Académie, M. Jarouge, qui avait été tambour pendant la Commune, saisit cette occasion pour broder une longue et séduisante variation sur le képi et sur la casquette.

C'est par l'accessoire, déclarait-il, par l'objet visible et tangible, qu'il convient de détruire les vieux préjugés et de frapper l'esprit des masses. C'est ce que j'aurais le plus voulu comprendre, il faut, avec des phrases harmonieuses et des images ingénieuses, persuader et d'abandonner métaphores, au fond, c'est un joueur de flûte. La flûte est le symbole de la flûte; elle l'écoute, c'est la grosse caisse et les cymbales. J'aurais pu m'en faire une grosse caisse et m'en laisser faire, je n'aurais pas

recouru aux longs discours et j'aurais vite fait d'émouvoir le prestige de tous les colifichets dont on prétend nous imposer le respect. Et tout d'abord, je supprimerais, du dictionnaire et de la langue française, le mot képi. Je le remplacerais par le mot casquette. Je ne ferais pas grâce non plus au mot dolman et je lui opposerais le mot veste. Le jour où nos généraux et nos officiers auront des casquettes au lieu de képis et des vestes au lieu de dolmans, nous serons bien près d'avoir raison du militarisme. Et pourquoi n'auraient-ils pas des casquettes? Les ouvriers, les travailleurs en ont bien! Et pourquoi ne seraient-ce pas les ouvriers et les travailleurs qui auraient des képis? Il y a là toute une série de petites réformes verbales qui, habilement pratiquées, pourraient être grosses de conséquences et assurer le triomphe incontesté du pouvoir civil.

Ainsi parlait M. Jarouge, inspecteur d'Académie, dont les péroraisons laborieuses, qu'il accompagnait toujours d'une grande dépense de sueur démocratique, avaient le plus vif succès à la préfecture.

Or, un beau matin, on apprit une grave nouvelle de Rimérac, ce jour-là, en se réveillant, respira une odeur de poudre et de bataille. Une rumeur étrange s'insinua par les faubourgs, gagna la place aux Herbes, grimpa par la rue Longue, se faufila dans l'impasse des Sergents et s'évanouit enfin sur le Mail, un bruit odieux autant que provocateur : le chef de gare de Rimérac aurait pris l'habitude, depuis quelque temps, de donner le nom de képi à sa casquette. Il aurait dit la veille à un de ses employés : « Allez me chercher mon képi! » Képi! il avait dit képi! Le sous-préfet l'apprit et télégraphia au préfet : « Chef de gare donne ostensiblement le nom de képi à sa casquette. Que dois-je faire? » Le préfet se souvint du jour où M. de Varelles avait sauté militairement le général et il sentit s'élever dans son cœur un grand courroux administratif. Il manda en hâte l'inspecteur d'Académie qui était occupé à relever le nom de tous les instituteurs ayant un parent jusqu'au septième degré dans les écoles congréganistes et lui apprit la nouvelle. M. Jarouge bondit : « Képi! Il a dit képi... Ah! le saigneur! Ça ne m'étonne pas. Képi... » Les fonctionnaires se réunirent et on agita la question de savoir comment on agirait auprès de la Compagnie pour obtenir un châtimement exemplaire. On multiplia les démarches. Elles restèrent vaines.

C'est alors que mon ami Jourdeuil, qui veille sur son avancement avec un soin jaloux et toujours déçu, apprit que le chef de gare de Rimérac-sur-Vézère avait formé une demande afin d'obtenir pour la gare une grue à vapeur qui permet de charger et de décharger les wagons rapidement et sans fatigue. L'indignation fut grande. « Une grue, il avait demandé une grue. Il dit képi et il veut une grue! » L'inspecteur d'Académie ne s'en tenait pas de fureur. « Ah! le saigneur! Il veut une grue. Eh bien, il verra! » Dans la petite ville, deux camps ne tardèrent pas à se former et entamerent bientôt une lutte sans merci; il y eut les partisans de la grue et les adversaires de la grue. Toute l'administration contre la grue, mais l'armée fut pour elle. « Naturellement! s'exclama Jarouge; il appelle sa casquette un képi! » Le soir, des bandes s'organisèrent et allèrent hurler l'Internationale aux abords de la gare. On cassa les carreaux du procureur de la République qui était soupçonné d'être sympathique à la grue. On conspua dans la rue le directeur des contributions indirectes, qui avait osé dire en plein café du Commerce : « Voilà bien du tapage pour une grue! » Dans tout le département et même dans les départements voisins, la grue de Rimérac devint célèbre. Un Anglais qui légifèrerait dans les environs, fort alléché, fit exprès le voyage et demanda où habitait la grue. Et la plus effroyable discorde continua, après cet incident comique, à bouleverser et à déchirer la paisible population de Rimérac.

Enfin la Compagnie d'Orléans, inquiète pour le bon fonctionnement de son service, se décida à changer de poste l'intéressé M. de Varelles. On le reconduisit jusqu'à son wagon aux cris de : « A bas le képi! A bas la grue! » Après quoi on alla banqueter dans une auberge voisine et boire à la santé de la liberté. Pendant ce temps, M. Jarouge se rendait chez le préfet et le félicitait vivement de l'heureuse issue du conflit. « Voyez-vous, lui dit-il, tant que des gens comme nous veilleront, la République peut dormir tranquille. » Quant à mon ami Marcel Jourdeuil, après s'être demandé à qui il pourrait bien conter cette « bonne histoire », il se mit à son bureau et commença d'écrire : « Mon cher Edgar... »

Robert DE FLERS.

NOTES POLITIQUES

Sulvant de près les cafés-concerts et précédant la chasse, sans offrir cependant, pour l'électeur, autant d'intérêt, la session des conseils généraux vient de s'ouvrir.

Les premiers renseignements qui nous parviennent de tous les points de la Gaule, concernant cet important événement, ne signalent, ce dont nous étions certains par avance, aucun incident particulièrement sensationnel et nous sommes en mesure d'affirmer, après avoir pris avis de l'astrologue Campy, que le succès important évé-

nement est resté absolument étranger au revirement subit de la température.

L'unique constatation qu'il s'impose et vous frappe, sans toutefois vous étonner outre mesure, est que, s'inspirant d'une coutume respectable par son ancienneté et en vertu d'une logique bien française, les conseillers anciens aussi bien que ceux fraîchement arrachés par le devoir à leurs chères études, estimant que la politique est la seule chose dont la loi leur interdit de s'occuper, n'ont parié absolument que de cela!

Ici, à Lyon, par exemple, le « travailleur infatigable » Krauss, le rempart du Plateau, tombeau de Gorjus, l'Homme-de-Chêne, s'est immédiatement occupé — car le temps et les suffrages perdus ne se rattrapent jamais — de la grave question de la Loi de deux ans et de la « solution — enfantine pour lui — du problème de l'enseignement, dans un sens qui rende impossible le retour masqué (bruyé) ou avoué de l'instruction congréganiste », tandis que son collègue Robin, Pierre, exigeait la séparation de l'Église et de l'État.

Vainement Gourju et Bonnavay qui, on le sait, sont payés par les Jésuites, essayèrent-ils de rappeler aux obstinés blocards, la nature véritable de leurs fonctions; la grande intelligence de M. Normand eut vite fait de décider le conseil à enjamber ces scrupules légaux.

Il en est de même partout, en notre incohérent pays.

Dans l'Ain, l'inépuisable Pochon a fait solennellement part à ses collègues d'une extraordinaire découverte, fruit de longues veilles et de justes réflexions : « L'idée républicaine s'est tassée! » a déclaré cet homme politique important. — Allons! tant mieux! nous sommes sauvés!

Le reste du temps a été entièrement consacré à l'élaboration laborieuse et à l'envoi de congratulations admiratives au petit père Combes et nous souhaiterions bien vivement que l'importance de ces missives aussi bien que les sentiments de fidélité y exprimés, fissent quelque peu oublier au cher homme certaines blessures paternelles entr'ouvertes encore...

En somme, soyons pleinement rassurés; tout ce que nous fait heureusement présager de la fécondité des travaux de nos assemblées départementales et il faudrait avoir l'âme repliée en accord pour ne pas trouver que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes... politiques.

Cependant, ne serait-il pas préférable encore que tous les conseillers généraux imitassent l'exemple de leurs collègues de Perpignan?

Dans cette ville bénié, aucun conseiller ne s'est présenté à la séance et le président d'âge, après en avoir délibéré tout seul, jugeant avec une saine raison que le conseil n'était vraiment pas en nombre, a renvoyé la session au mois d'octobre!

Ces conseillers de Perpignan sont des gens sensés, qui connaissent leurs capacités et n'ignorent point de quel ils sont capables... Ils estiment avant tout que le temps ne doit pas être inutilement gaspillé.

Les heureux électeurs des Pyrénées Orientales, auraient grand tort de se plaindre : si leur conseil général ne leur procure aucun bien, ils peuvent être assurés, de cette façon, il ne leur causera aucun mal!... — Léon BORDE.

INFORMATIONS

LES VACANCES PRÉSIDENTIELLES

Paris, 23 août.

Le président de la République et Mme Loubet n'iront probablement pas cette année faire leur villégiature habituelle d'automne à Rambouillet. Ils comptent finir les vacances à la Bédugue-de-Mazenc, dont le climat sera beaucoup plus favorable à la complète guérison de leur jeune fils, qui est d'ailleurs actuellement en pleine convalescence.

Leur fils aîné, M. Paul Loubet, les y a rejoints la semaine dernière, ainsi que MM. Abel Combarieu et le colonel Lamy. Ce n'est guère que vers l'époque de l'ouverture de la chasse au fais, fixée au 20 octobre, que le président se rendra à Rambouillet, pour suivre les battues qu'il offre chaque année à quelques invités. M. Loubet et sa famille seront, du reste, alors rentrés à l'Élysée, où ils comptent se réinstaller vers la fin d'octobre.

LES TROUPES COLONIALES

Paris, 23 août.

Les Tablettes des Deux-Charentes annoncent que le général Chevallier est envoyé en Indo-Chine, il sera, croit-on, remplacé à la tête de la première division coloniale à Paris, par le général Dumas, commandant la division de Toulon.

Pourtant, on ne considérerait pas comme impossible qu'un nouveau divisionnaire promu exprès vint prendre cette place enviable.

M. PELLETAN CONTINUE

Paris, 23 août.

Après avoir déorganisé à peu près tous les services et développé l'état anarchique dans les arsenaux, le ministre s'en prend maintenant aux écoles.

Depuis sa fondation, l'école des mécaniciens de Lorient était dirigée par un officier de vaisseau. Les ouvriers mécaniciens devant être militaires, ceux qui avaient fondé l'école avaient pensé à juste titre qu'elle devait être dirigée par un militaire. M. Pelletan a pensé autrement et a donné la direction de l'école à un mécanicien.

S'il est une école où une telle expérience ne devrait pas être tentée, c'est bien celle des ouvriers mécaniciens de Lorient qui, par deux fois, l'an dernier, se sont révoltés.

NOTRE PROTECTORAT EN ORIENT

Paris, 23 août.

Un chef de service du ministère des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie a fait à nos confrères d'intéressantes déclarations sur la question du protectorat catholique en Orient.

Il a passé en revue les différents traités d'où résulte le protectorat de la France sur les catholiques d'Orient et les lieux saints

jusqu'au traité de Berlin, en 1856, qui ratifie tout le passé. Il a ajouté à propos de ce traité :

« Tant que ce traité, qui porte notre signature avec celle de toutes les grandes puissances, sera en vigueur, tant que les ambassadeurs et consuls de France exerceront le protectorat régulièrement consenti, non seulement l'Autriche-Hongrie ne verra pas à ce protectorat, mais elle n'examinera pas l'éventualité d'une crise qu'elle ne peut pas considérer comme ouverte. »

IL EST TOUJOURS LÀ

Il s'agit d'un gardien de la paix qui fut posté devant l'hôtel particulier de M. Waldeck-Rousseau, rue de l'Université, lorsque celui-ci devint président du Conseil.

Trois ans s'écoulèrent — ce qui représente un certain nombre de « cent pas » — puis M. Waldeck-Rousseau reentra dans la vie privée.

Mais le gardien de la paix. Peu de temps après, l'ex-président du Conseil partit pour le Midi.

Le gardien de la paix restait toujours. M. Waldeck-Rousseau se fixa à Corbeil. Le gardien de la paix ne bougeait pas. Enfin, M. Waldeck-Rousseau est mort. Le gardien de la paix est toujours là faisant ses cent pas réglementaires devant l'hôtel de la rue de l'Université.

Ce n'est probablement que, dans quelques années, qu'un employé ou un chef de service de la préfecture de police se dira : « Il serait peut-être temps de lever cette consigne qui n'a plus de raison d'être. »

Où, mais faut-il encore qu'il se trouve quelque chose pour y songer. Et, par malheur, on est toujours si occupé dans les administrations!

Le Successeur de sir Edmund Monson

Paris, 23 août.

S'il faut en croire une dépêche de Rome, la question de la succession de sir Edmund Monson à l'ambassade d'Angleterre à Paris est définitivement réglée. C'est sur sir F.-L. Bertie, actuellement ambassadeur en Italie, que se serait porté le choix de lord Lansdowne pour remplacer le diplomate distingué qui prendra prochainement sa retraite, après une longue et brillante carrière et qui sera probablement élevé à la pairie, en récompense de ses services.

Sir F.-L. Bertie laissera à Rome d'utimes regrets, bien qu'il n'y soit que depuis fort peu de temps. C'est en effet seulement le nombre de l'année dernière qu'il a pris possession de l'ambassade d'Italie. Le futur ambassadeur d'Angleterre à Paris a soixante ans et a fait une partie de sa carrière diplomatique au Foreign-Office où il occupé en dernier lieu le poste d'assistant sous-secrétaire d'Etat. Il est frère cadet du comte d'Abington et a épousé la fille du comte Cowley, un nom qui a laissé des souvenirs à l'ambassade du faubourg Saint-Honoré.

Le père de lady Bertie fut en effet ambassadeur à Paris de 1852 à 1857 et fut un des principaux artisans du rapprochement entre la France et l'Angleterre qui marqua les premières années de l'Empire.

La Grève de Marseille

Gravité de la situation. — L'Attitude de M. Pelletan. — L'Étendue du chômage. — Les services postaux.

Marseille, 23 août.

La situation, déjà très tendue, vient de s'aggraver subitement, en présence des nouvelles exigences des facteurs maritimes et de la mise à l'index de la Compagnie Transatlantique.

Les officiers de la marine marchande et les contremaîtres des chantiers de manutention ont déclaré la grève générale. L'arrêt du trafic était d'ailleurs forcé. Les armateurs avaient, en effet, décidé de désarmer ce matin tous leurs navires.

Le travail n'a donc pas repris ce matin sur les quais, ni dans les docks, et sur le môle dix mille ouvriers chôment. Les officiers de tous les bateaux déposent leurs rôles au bureau de la marine.

Dans les milieux de commerce et même chez les marins, on blâme sévèrement l'attitude de M. Pelletan, qui était hier encore à Salon et qui n'a pas pris la peine de se déranger pour essayer d'aplanir les difficultés; il semble fort peu se préoccuper des intérêts du premier port de France.

Sont actuellement désarmés : Général-Chanay, Ville-d'Alger, Eugène-Ferrière, Ville-de-Turin, Ville-de-Bône, Ville-d'Oran, Isaac-Périer, Ville-de-Madrid, de la Compagnie transatlantique; Djurdjura, de la Compagnie mixte; Naxos, Iracouady, Douro, Dymand, Nige, Firminy, de Messageries maritimes; Bocognon, de la Compagnie Fraissinet; Kusnie, Savoie, Langueoc, des Transports maritimes; Mingréli, Carami, de la Compagnie Paquet.

Le préfet des Bouches-du-Rhône a télégraphié au ministre du commerce pour demander l'envoi de transports de l'État, afin d'assurer le service de poste et des passagers de l'Algérie et de la Tunisie.

Les 500 passagers actuellement en détresse sont venus solliciter du préfet leur transport en Algérie.

La gendarmerie parcourt les rues; il n'y a aucun incident à signaler jusqu'ici. Les navires défilent dans le port commencent à débarquer leurs équipages.

Ce matin, aucun contremaître de manutention n'est venu pour l'embauchage et le travail a partout cessé.

Toutes les usines de produits céramiques de Saint-André et de Saint-Henri sont fermées; les huileries et les fabriques de savon ne tarderont pas à imiter leur exemple. Rarement la situation fut aussi grave.

qu'importe. La Compagnie des Messageries maritimes, au contraire, a pris ce point comme terminus de ses lignes principales : Japon, Extrême-Orient, Madagascar. Une douzaine de grands paquebots sont affectés à ces services. Ils seront désarmés à mesure qu'ils rentreront à Marseille ou à la Ciotat.

La Compagnie Fraissinet, dont les services vers la côte occidentale de l'Afrique, la Corse et le Levant, sont aussi très importants, désarmera aussi.

La Compagnie des Chargeurs réunis est la moins atteinte par cette grève. Elle n'a qu'une seule arrivée de paquebots à Marseille, le 11 de chaque mois.

LES SERVICES POSTAUX

Paris, 23 août.

Depuis trois jours que la grève des écrivains à Marseille était prévue, le secrétaire des postes et télégraphes s'était préoccupé d'assurer les services postaux que l'absence de dépôts menaçait de désorganiser.

La grève, nous a-t-il été dit au cabinet du sous-secrétaire d'Etat, n'est officiellement déclarée que depuis onze heures, ce matin. Jusqu'à ce moment, tous les dépôts ont été faits normalement et sans aucun retard.

Nous avons, en prévision de la grève, combiné des services nouveaux, mais essentiellement variables et, dès ce soir, les correspondances s'achèveront par des voies différentes. Les paquebots supplémentaires non rattachés au port de Marseille et lignes étrangères.

C'est ainsi que nous avons obtenu que le paquebot de la Compagnie Péninsulaire Havraise, qui touche Marseille aujourd'hui, emporte les correspondances et nous espérons même qu'il attendra quarante-huit heures, afin d'assurer notre départ du 25.

Ainsi, les communications postales avec la Réunion, l'île Maurice et la côte occidentale de l'Afrique sont-elles momentanément assurées. Nous pensons ainsi, grâce à des combinaisons souvent difficiles, que tout retard sérieux pourra être évité.

Une dépêche de Marseille annonce que la direction des postes a demandé à la marine les navires nécessaires pour assurer les services postaux pendant la durée de la grève maritime commencée ce matin. Ces navires arriveront probablement jeudi.

En attendant, le courrier de Madagascar, qui devait partir le 23 par le Natal, sera assuré par la Ville-de-Tamatave, de la Compagnie des Messageries maritimes de Syrie et de Turquie sont expédiés par voie ferrée. Le Berry, des Transports maritimes, parti hier, a emporté les correspondances et colis postaux pour Bône et la Tunisie.

L'Emir, de la Compagnie Mixte, dessert la province d'Oran pour ce voyage encore. Enfin, la ligne des Indes, desservie par les Messageries maritimes, le sera, pour le courrier prochain, par le paquebot Péninsulaire, partant de Marseille dimanche prochain.

L'AFFAIRE DAUTRICHE

Paris, 23 août.

On annonce que M. Flory, l'expert chargé de l'examen de la comptabilité du bureau des renseignements au ministère de la guerre, avait remis ces jours-ci son rapport au capitaine Cassel.

A ce propos, certains journaux ministériels déclarent que l'expert n'a nullement trouvé trace des 20,000 francs qui ont été remis, on le sait, à l'agent Austerlitz. La Petite République, notamment, se dit en mesure d'affirmer que le rapport de M. Flory conclut au détournement de cette somme. Nous sommes au contraire persuadés, et nous tenons le renseignement d'une source autorisée, que les conclusions du rapport de l'expert n'établissent nullement le détournement dont sont accusés les quatre officiers incriminés.

La vérité, c'est que certaines phrases du rapport laissent naître un léger doute sur la régularité de la gestion des fonds du bureau des renseignements, mais M. Flory ajoute aussitôt qu'il était difficile aux officiers de procéder autrement.

On ne saurait, fait remarquer fort judicieusement l'expert, assimiler la comptabilité des fonds secrets à celle d'une maison de commerce.

Le capitaine Cassel — est-il besoin de le dire? — n'a pas été précisément enchanté à la lecture du rapport de M. Flory, qui réduct à néant les accusations formulées contre les quatre officiers. La plus élémentaire équité devrait lui imposer l'obligation de rendre en leur faveur une ordonnance de non-lieu; mais, en prolongeant l'instruction, le capitaine rapporteur se flatte de découvrir le « fait nouveau ». Il compulsé le dossier, lit attentivement toutes les lettres, cherche dans les interrogatoires des contradictions. Ne trouvant rien, force lui sera enfin de relâcher ses prisonniers. Ce jour-là, le capitaine Cassel éprouvera un véritable serrement de cœur. Il n'aura pu triompher de la justice.

LA QUESTION DU MAROC

Londres, 23 août.

Dans une lettre qu'il a adressée à l'auteur d'un livre sur le Maroc, lord Rosebery, ancien ministre libéral des affaires étrangères et ancien président du conseil d'Angleterre, fait allusion à l'accord anglo-français.

Lord Rosebery dit que personne ne se réjouit plus que lui du maintien des bonnes relations avec la France, mais qu'il son avis l'accord anglo-français est fait plutôt pour provoquer que pour empêcher les dissensions. Lord Rosebery estime que cet accord comporte « une concession dangereuse et inutile ». L'accord, dit lord Rosebery, semble être fait plutôt pour amener des complications que pour affermir la paix.

Le Daily Chronicle, commentant cette lettre, dit qu'il ne faut pas comprendre pourquoi son auteur qualifie ainsi la convention. Les concessions faites à la France au Maroc, dit-il, sont considérables, mais les représenter comme dangereuses et inutiles nous paraît une exagération, car, en somme, l'Angleterre a reçu en Egypte l'équivalent de ce qu'elle donne au Maroc.

De son côté, le Times déclare que lord Rosebery joue le rôle de Cassandre de façon à défer toute concurrence.

Quand un homme de l'importance politique de lord Rosebery fait de semblables déclarations, il doit, en bonne justice, donner à ceux qui l'écoutent les raisons de sa manière de voir. Or, tout ce qui se passe au Maroc depuis la conclusion de l'accord montre combien cet accord était opportun et urgent.

CURIEUSE ERREUR JUDICIAIRE

Les erreurs de la Justice anglaise. — Le voleur des dames. — Pris pour un autre. — Le mystère se dévoile. — Singuliers procédés de la Justice anglaise.

On s'occupe beaucoup en Angleterre de l'erreur judiciaire et de l'entêtement policier dont a été victime un Norvégien, M. Adolf Beck, reconnu innocent des faits dont on l'accusait et qui a reçu le « pardon » des crimes qu'il n'a pas commis.

Cette affaire a vivement ému l'opinion anglaise, qui avait tant de fois annoncé que le système judiciaire anglais est le meilleur du monde — on aime beaucoup les superlatifs ici — quelle avait fini par le croire et par le répéter avec une confiance naïve. Les Anglais convaincus que tout autre eux est infiniment supérieur à ce qui existe dans les autres pays auxquels ils aiment tant à vanter leurs institutions et à faire de la morale le plus sérieusement du monde éprouvent toujours une très pénible émotion quand on leur démontre que les institutions dont ils sont si fiers ne valent pas mieux que celles des autres nations et leur sont souvent inférieures.

L'affaire Beck leur a donc causé une désagréable surprise et leur étonnement serait comique, s'il ne s'agissait pas d'une chose aussi sérieuse.

Cette affaire Beck, la voici brièvement : En 1877, on arrêtait et on condamnait à cinq ans de servitude pénale, pour escroquerie, le nommé John Smith. Cet individu prenait pour dupes des jeunes femmes évidemment peu farouches, qu'il abordait dans la rue et à qui il demandait la permission, généralement accordée, d'aller le voir.

Il fixait sa visite au lendemain, prétendait être lord Wilton, ou lord Willoughby, ou lord Willoughby de Wilton, avait jolies cotages à St. John's Wood et était à la recherche d'une femme de charge ou d'une dame de compagnie. Puis il empruntait de l'argent de la confiante personne, ou bien lui demandait une bague pour avoir la grosse exacte de son doigt afin de lui en donner une plus belle, faisait une liste des objets dont elle aurait besoin, et finalement lui donnait un chèque sur l'Union Bank.

Il s'en allait, ne revenait pas, cela va sans dire, et il est inutile d'ajouter que le chèque n'avait aucune valeur.

Cet homme fut libéré en 1881.

En 1882, M. Adolf Beck fut arrêté sous le même inculpation. Les prétendues victimes vinrent raconter la même histoire absolument que celle de 1877, le pair d'Angleterre, le manoir de Saint-John's Wood, le coup de la bague, le chèque sur l'Union Bank, rien ne manquait. Un agent de police nommé Spurrell déclara devant le magistrat de police, que Beck et Smith ne faisaient qu'un et bien entendu un expert en écriture déclara que le chèque de 1877 et ceux de 1882 étaient de la même écriture (parbleu!) mais il ajouta que c'était l'écriture de Beck déguisée. Ah! ces bons experts en écriture : ils sont les mêmes partout, et leurs prétendues sciences à la vie dure!

Aux assises, le juge, sir Forrest Fulton, qui avait, comme avocat, poursuivi John Smith en 1877, s'opposa à ce que l'avocat de Beck démontrât que Beck et Smith étaient deux personnages différents. En effet, pour une raison ou pour une autre, l'agent Spurrell n'avait pas été appelé au procès. Autrement les témoignages de plusieurs personnes, qui l'avaient fréquenté à Lima de 1873 à 1882, auraient prouvé un alibi irréfutable, car si Beck était à Lima à l'époque indiquée il ne pouvait être Smith, qui pendant ces mêmes années était sous les verrous ex Angleterre.

Et sir Forrest Fulton condamna Beck comme étant John Smith, à sept ans de servitude pénale.

En 1898, Beck parvint à savoir que John Smith, pour lequel on le faisait passer, était israélite. Aussitôt, il adresse une pétition au ministère de l'Intérieur (on sait qu'il n'y a pas de ministère de la Justice en Angleterre). Le médecin de la prison l'examine et, de son rapport, il résulte que Beck ne peut être John Smith.

Là-dessus, le ministre de l'Intérieur prend une décision admirable, Beck portait sur son vêtement, selon le règlement des prisons anglaises, la lettre W, indiquant l'année de sa condamnation (1893) et la lettre D, indiquant celle de la condamnation de Smith (1877), pour lequel on le faisait passer.

Sur le vu du rapport du médecin, le ministre de l'Intérieur donna l'ordre que la lettre D serait enlevée des vêtements de Beck. C'était reconnaître qu'il n'était pas John Smith. Mais le ministre le laissa néanmoins en prison, où il resta jusqu'en 1901, où il fut libéré conditionnellement.

Beck, aussitôt libéré, n'eut qu'un seul but : retrouver John Smith et faire reconnaître son innocence.

Il remua ciel et terre et obtint même l'appui de l'Armée du Salut dont la police — l'Armée du Salut a sa police — l'aide de son mieux.

Au mois d'avril dernier, plusieurs jeunes femmes sont de nouveau victimes d'un escroc qui se dit noble, d'ailleurs à Saint-John's Wood... Enfin le procédé de 1877 et de 1896. Et on arrête Beck... L'homme qui m'a volé, s'écrie une jeune femme, avait la moustache grise; et dans les individus au milieu desquels on met Beck, pour voir si le témoin le reconnaît, pas un n'a la moustache grise.

On fait le procès, les témoins défilent, y compris le fameux expert en écriture, et naturellement Beck est reconnu coupable. Le juge Grantham remet à huitaine le jugement lorsque, dans l'après-midi, on arrête, en quelque sorte en flagrant délit, un individu qui, employant le procédé comique escroquait de l'argent et des bijoux à des jeunes femmes aussi confiantes que peu farouches.

STRATEGIE JAPONAISE

Le Nouveau Temps de Pétersbourg vient de publier une lettre de Mandchourie qui donne quelques renseignements curieux sur les particularités de la tactique nipponne :

Dans leurs marches, les Japonais esquivent ce qui coûte les valises et les ravins. Ils réussissent à hisser leur artillerie par de vrais sentiers de chamouls. De la sorte, ils n'ont pas de flèches à franchir, ils ne risquent ni surprise ni enveloppement. Ils n'avancent d'ordinaire qu'avec leur coup de soldats marchant des sentiers de la tactique nipponne.

La cavalerie se tient le plus souvent derrière l'infanterie. On emploie de préférence à couvrir l'artillerie. Quant aux bagages, à des de coolies ou de mulets, ils se trouvent constamment fort loin de la bataille et à l'abri. Le soldat japonais est très peu chargé ; il ne porte que ce qu'il faut pour la marche, une gourde pleine d'eau et une provision de riz pressé. On évite autant que possible les marches de nuit ; l'Asiatique ne saurait se passer de sommeil. Fréquemment, les sentinelles s'endorment ; c'est ainsi que de nombreux prisonniers russes se sont échappés.

Quant une colonne japonaise veut occuper une position, on envoie en éclaireurs des Chinois du pays ; s'ils annoncent qu'il n'y a pas de Russes de ce côté, des lignes de tranchées se déploient sur le terrain. On annonce, par précaution, les collines suspectes. Au commencement des tranchées, puis on étudie les distances pour le tir, on fabrique des tables de hausse qu'on place bien en vue, et on les explique aux hommes. La défense de la position restera efficace, même au cas où tous les gradés seraient tués.

Voici les prodromes d'une attaque japonaise : une nuée d'espions chinois apparaît sur les montagnes voisines ; les indigènes quittent les villages et les maisons isolées. Des Chinois organisent des stations de signaux mystérieux. Les Japonais pillent leurs munitions, surtout celles d'artillerie. Ils tirent très vite. Leur pourcentage de touche est très faible. Ils honorent d'une salve de coups de canon une patrouille, voir un simple cosaque ! La portée de leurs pièces de montagne est inférieure à celles des pièces à tir rapide russes.

Quand ils sont victorieux, leur poursuite est nulle ; leurs hommes n'en peuvent plus ! Ou ils brillent, c'est dans leur façon d'exploiter le goût suranné des Russes pour le combat à la baïonnette ; ils font tranquillement plus d'un régiment qui charge, et l'occupent ensuite par les feux de salve de leurs réserves.

Echos & Nouvelles

UN CHAPEAU DE 15.000 FRANCS. Au nombre des objets les plus notables envoyés par le Mexique à l'Exposition de Saint-Louis figure un chapeau de charro, fabriqué par un maître menuisier et qui, selon un journal de Mexico, vaut plus de 3.000 dollars. C'est un véritable objet d'art, tant sont fines et artistiques les broderies qui le garnissent. Inutile de dire que des matériaux de toute première qualité et des fils d'or et d'argent pur ont été employés pour le fabriquer.

ALLOI ALLOI ! Mesdemoiselles les téléphonistes, prêtez l'oreille ! Vous devez, à partir de demain, percevoir nettement le son que produiront, en tombant, une pièce de dix centimes et une pièce de cinq centimes introduites dans un nouvel appareil automatique téléphonique ! Cet appareil, avant d'être placé dans tous les bureaux de Paris, est installé à celui de la Rogation ; il est fait sur le modèle des distributeurs automatiques. Le public, pour s'en servir, devra procéder de la façon suivante : Glisser une pièce de 40 centimes et une pièce de 5 centimes dans l'ouverture placée au faite de l'appareil ; tirer les leviers placés derrière ces ouvertures. Le son que produiront les pièces est perçu par le téléphoniste.

Appeler le poste correspondant en tournant à plusieurs reprises la poignée de la manivelle ; porter ensuite à son oreille les récepteurs ; attendre que le téléphoniste du poste central ait répondu ; à ce moment-là, énoncer le numéro correspondant ; attendre qu'on désire ; écouter avec attention le colloquium de ce numéro. La communication terminée, raccrochez les récepteurs ! Ainsi donc, mesdemoiselles, ouvrez l'oreille et... la bonne !

LE LANGAGE DES TIMBRES-POSTE. Les journaux ont récemment signalé cette innovation que d'ingénieurs espagnols ont créée, et ainsi la simple monnaie postale devient un emblème et un message de l'amour. Voulez-vous la clet de cette méthode de correspondance spéciale ?

— Bonjour ma chérie. Comment es-tu ? Je n'ai pas voulu t'éveiller ce matin... tu dorsais si bien... — Parce que je m'étais endormie si tard... — Elle avait donc beaucoup travaillé, cette petite tête, fit la mère avec un sourire qui cachait un soupir. — Oui, maman... mais, tu vois, je vais bien... tout à fait bien... — Alors, chérie, déjeunons vite. Il ne faut pas faire attendre M. de Lorgesac.

Mais la reconnaissance était évidente. Ni l'une ni l'autre n'avaient faim. Il battait dans l'air de cette petite salle à manger comme une attente qui les oppressait toutes les deux. — Une pensée à ce qu'elle allait révéler, l'autre à ce qu'elle allait savoir... Enfin, on entendit le timbre de la porte d'entrée. — Voilà M. de Lorgesac, fit Manuèle d'une voix voilée. Viens mon enfant.

— C'est ton nom de jeune fille. Si j'aurais pu le dire de mon mari, je m'appellerais Manuèle ! — Aspremont ! Manuèle-t-ill... De que Aspremont parlez-vous ? — Je suis la veuve de Roland d'Aspremont, tu sais au Mexique... il y a dix-sept ans... — Je sais... je sais bien que c'est là-bas au Mexique... que mon oncle a trouvé la mort, mais j'ignorais... Ah ! nous ignorons tous, madames... — Vous peut être, monstère. Mais ni votre père ni votre grand-oncle n'ignoraient ce que je leur ai affirmé... ce que j'ai dit encore... ce que j'ai raconté tant qu'il m'est resté un souffle... car, par malheur, oh ! oui, un malheur immense... effroyable... je n'ai pas pu apporter la preuve à votre père... Quant à votre oncle... — Il est mort, il y a trois mois, madame. — Le comte d'Aspremont... — C'est de lui que je porte le deuil. — Alors tu devras aussi te veiller ton deuil, Rolande, parce que tu as perdu ton grand-père... — Et dans la stupéfaction... j'aurais vu de ces deux enfants, Manuèle commerçante, d'une voix entrecoupée, le récit de l'aventure, si intrassemblablement cruelle qu'elle avait conduit jusqu'en France et, comme une éponge, jusqu'à l'heure de l'enterrement.

Rolande et Henri s'écoulaient... La jeune fille ne comprenait pas bien toutes ces choses narratives. Il y avait des obscures... craquées du son... perdit, si ces des hommes... et elle se perdait, si ignorante du mal... si infiniment chaste et pure... — Mais, avec une sœur d'angoisse aux lèvres, Henri comprenait, lui... — Mon père !... Mais... ce nom... Cas... —

Une société française leur présente un appareil, qui semble parfait à tous points de vue, le *taxamètre*, et la chambre syndicale de leurs députés de tenter une expérience. Bientôt plusieurs centaines de francs seront pourvus de cet appareil, et solliciteront le jugement du public. Il ne nous semble pas douteux que ce jugement soit favorable.

Le *taxamètre* ressemble à une pendule ou à un gros réveille-matin, qui est placé sur le siège du cocher, à sa droite. Il est surmonté d'un petit arceau métallique portant le mot « libre ». Quand la voiture est inoccupée, le drapeau est vertical et offre sa indication à l'œil du client.

Après le préfet, M. Modeste Leroy a dit : Modéré, j'ai la prétention de l'avoir été et de l'être toujours, mais, par dessus tout, j'ai le devoir de relever les attaques formulées contre le gouvernement que je représente ici.

Le président du conseil général, a-t-il dit, vient de prononcer un discours politique et j'ai le devoir de relever les attaques formulées contre le gouvernement que je représente ici. Ma réponse sera très brève et claire. Le pays est en ce moment en présence de deux politiques, l'une, celle du gouvernement, ayant l'appui de la majorité, et l'autre, celle de la minorité, soutenue au contraire par une minorité de républicains, avec l'appui de tous les partisans des régimes déchu.

Le préfet, continuant, prétend qu'il y a, de la part des adversaires du gouvernement de la République, des agissements regrettables et il estime que les représentants de l'Eure dans les diverses assemblées élues partagent absolument sa manière de voir. Après le préfet, M. Modeste Leroy a dit : Modéré, j'ai la prétention de l'avoir été et de l'être toujours, mais, par dessus tout, j'ai le devoir de relever les attaques formulées contre le gouvernement que je représente ici.

Le préfet, continuant, prétend qu'il y a, de la part des adversaires du gouvernement de la République, des agissements regrettables et il estime que les représentants de l'Eure dans les diverses assemblées élues partagent absolument sa manière de voir. Après le préfet, M. Modeste Leroy a dit : Modéré, j'ai la prétention de l'avoir été et de l'être toujours, mais, par dessus tout, j'ai le devoir de relever les attaques formulées contre le gouvernement que je représente ici.

Le préfet, continuant, prétend qu'il y a, de la part des adversaires du gouvernement de la République, des agissements regrettables et il estime que les représentants de l'Eure dans les diverses assemblées élues partagent absolument sa manière de voir. Après le préfet, M. Modeste Leroy a dit : Modéré, j'ai la prétention de l'avoir été et de l'être toujours, mais, par dessus tout, j'ai le devoir de relever les attaques formulées contre le gouvernement que je représente ici.

Le préfet, continuant, prétend qu'il y a, de la part des adversaires du gouvernement de la République, des agissements regrettables et il estime que les représentants de l'Eure dans les diverses assemblées élues partagent absolument sa manière de voir. Après le préfet, M. Modeste Leroy a dit : Modéré, j'ai la prétention de l'avoir été et de l'être toujours, mais, par dessus tout, j'ai le devoir de relever les attaques formulées contre le gouvernement que je représente ici.

Le préfet, continuant, prétend qu'il y a, de la part des adversaires du gouvernement de la République, des agissements regrettables et il estime que les représentants de l'Eure dans les diverses assemblées élues partagent absolument sa manière de voir. Après le préfet, M. Modeste Leroy a dit : Modéré, j'ai la prétention de l'avoir été et de l'être toujours, mais, par dessus tout, j'ai le devoir de relever les attaques formulées contre le gouvernement que je représente ici.

Le préfet, continuant, prétend qu'il y a, de la part des adversaires du gouvernement de la République, des agissements regrettables et il estime que les représentants de l'Eure dans les diverses assemblées élues partagent absolument sa manière de voir. Après le préfet, M. Modeste Leroy a dit : Modéré, j'ai la prétention de l'avoir été et de l'être toujours, mais, par dessus tout, j'ai le devoir de relever les attaques formulées contre le gouvernement que je représente ici.

Le préfet, continuant, prétend qu'il y a, de la part des adversaires du gouvernement de la République, des agissements regrettables et il estime que les représentants de l'Eure dans les diverses assemblées élues partagent absolument sa manière de voir. Après le préfet, M. Modeste Leroy a dit : Modéré, j'ai la prétention de l'avoir été et de l'être toujours, mais, par dessus tout, j'ai le devoir de relever les attaques formulées contre le gouvernement que je représente ici.

Le préfet, continuant, prétend qu'il y a, de la part des adversaires du gouvernement de la République, des agissements regrettables et il estime que les représentants de l'Eure dans les diverses assemblées élues partagent absolument sa manière de voir. Après le préfet, M. Modeste Leroy a dit : Modéré, j'ai la prétention de l'avoir été et de l'être toujours, mais, par dessus tout, j'ai le devoir de relever les attaques formulées contre le gouvernement que je représente ici.

Le préfet, continuant, prétend qu'il y a, de la part des adversaires du gouvernement de la République, des agissements regrettables et il estime que les représentants de l'Eure dans les diverses assemblées élues partagent absolument sa manière de voir. Après le préfet, M. Modeste Leroy a dit : Modéré, j'ai la prétention de l'avoir été et de l'être toujours, mais, par dessus tout, j'ai le devoir de relever les attaques formulées contre le gouvernement que je représente ici.

Le préfet, continuant, prétend qu'il y a, de la part des adversaires du gouvernement de la République, des agissements regrettables et il estime que les représentants de l'Eure dans les diverses assemblées élues partagent absolument sa manière de voir. Après le préfet, M. Modeste Leroy a dit : Modéré, j'ai la prétention de l'avoir été et de l'être toujours, mais, par dessus tout, j'ai le devoir de relever les attaques formulées contre le gouvernement que je représente ici.

Le préfet, continuant, prétend qu'il y a, de la part des adversaires du gouvernement de la République, des agissements regrettables et il estime que les représentants de l'Eure dans les diverses assemblées élues partagent absolument sa manière de voir. Après le préfet, M. Modeste Leroy a dit : Modéré, j'ai la prétention de l'avoir été et de l'être toujours, mais, par dessus tout, j'ai le devoir de relever les attaques formulées contre le gouvernement que je représente ici.

Le préfet, continuant, prétend qu'il y a, de la part des adversaires du gouvernement de la République, des agissements regrettables et il estime que les représentants de l'Eure dans les diverses assemblées élues partagent absolument sa manière de voir. Après le préfet, M. Modeste Leroy a dit : Modéré, j'ai la prétention de l'avoir été et de l'être toujours, mais, par dessus tout, j'ai le devoir de relever les attaques formulées contre le gouvernement que je représente ici.

réserve d'après laquelle l'amiral japonais aurait donné l'ordre de bombarder dans le port l'Asakô et le Grossowô.

Le consul général des Etats-Unis à Shanghai a reçu des instructions impératives : il doit éviter tout conflit, sauf à la dernière extrémité, et s'attacher à défendre la vie et la propriété des Américains si nombreux à Shanghai.

Le consul général des Etats-Unis à Shanghai a reçu des instructions impératives : il doit éviter tout conflit, sauf à la dernière extrémité, et s'attacher à défendre la vie et la propriété des Américains si nombreux à Shanghai.

Le consul général des Etats-Unis à Shanghai a reçu des instructions impératives : il doit éviter tout conflit, sauf à la dernière extrémité, et s'attacher à défendre la vie et la propriété des Américains si nombreux à Shanghai.

Le consul général des Etats-Unis à Shanghai a reçu des instructions impératives : il doit éviter tout conflit, sauf à la dernière extrémité, et s'attacher à défendre la vie et la propriété des Américains si nombreux à Shanghai.

Le consul général des Etats-Unis à Shanghai a reçu des instructions impératives : il doit éviter tout conflit, sauf à la dernière extrémité, et s'attacher à défendre la vie et la propriété des Américains si nombreux à Shanghai.

Le consul général des Etats-Unis à Shanghai a reçu des instructions impératives : il doit éviter tout conflit, sauf à la dernière extrémité, et s'attacher à défendre la vie et la propriété des Américains si nombreux à Shanghai.

Le consul général des Etats-Unis à Shanghai a reçu des instructions impératives : il doit éviter tout conflit, sauf à la dernière extrémité, et s'attacher à défendre la vie et la propriété des Américains si nombreux à Shanghai.

Le consul général des Etats-Unis à Shanghai a reçu des instructions impératives : il doit éviter tout conflit, sauf à la dernière extrémité, et s'attacher à défendre la vie et la propriété des Américains si nombreux à Shanghai.

Le consul général des Etats-Unis à Shanghai a reçu des instructions impératives : il doit éviter tout conflit, sauf à la dernière extrémité, et s'attacher à défendre la vie et la propriété des Américains si nombreux à Shanghai.

Le consul général des Etats-Unis à Shanghai a reçu des instructions impératives : il doit éviter tout conflit, sauf à la dernière extrémité, et s'attacher à défendre la vie et la propriété des Américains si nombreux à Shanghai.

Le consul général des Etats-Unis à Shanghai a reçu des instructions impératives : il doit éviter tout conflit, sauf à la dernière extrémité, et s'attacher à défendre la vie et la propriété des Américains si nombreux à Shanghai.

Le consul général des Etats-Unis à Shanghai a reçu des instructions impératives : il doit éviter tout conflit, sauf à la dernière extrémité, et s'attacher à défendre la vie et la propriété des Américains si nombreux à Shanghai.

Le consul général des Etats-Unis à Shanghai a reçu des instructions impératives : il doit éviter tout conflit, sauf à la dernière extrémité, et s'attacher à défendre la vie et la propriété des Américains si nombreux à Shanghai.

Le consul général des Etats-Unis à Shanghai a reçu des instructions impératives : il doit éviter tout conflit, sauf à la dernière extrémité, et s'attacher à défendre la vie et la propriété des Américains si nombreux à Shanghai.

Outre que l'opinion considère comme dérisoire et mesquine cette indemnité, elle réclame une enquête avec une énergie redoublée. Quant à M. Beck, soutenu par l'opinion et par la presse, il refuse les 50.000 francs de grâce et trouve que 50.000 francs pour ce qu'il a souffert physiquement et moralement, c'est tout à fait insuffisant.

Une note officielle annonce que si M. Beck refuse l'offre qui lui est faite, elle ne sera probablement pas renouvelée plus tard. Tout cela excite davantage l'opinion, en démontrant que le gouvernement veut classer cette affaire. Or, c'est justement ce que les Anglais ne veulent pas. Et comme M. Beck, qui n'est plus jeune et qui n'est pas riche, pourrait être tenté d'accepter la somme qu'on lui offre, les propriétaires du journal le *Daily Mail* viennent de prendre l'engagement de lui donner les 50.000 fr. de façon à ce qu'il puisse, sans en souffrir personnellement, servir l'intérêt public en réclamant une enquête et en démasquant les auteurs de la persécution dont il a été la victime.

LA GUERRE Russo-Japonaise

L'HECATOMBE DE PORT-ARTHUR. — UNE DÉFENSE HEROÏQUE. — L'INCIDENT DE SHANGHAI.

Le siège de Port-Arthur. L'Échec japonais à Port-Arthur. L'Agence du ministère russe des finances télégraphie de Moukden que, depuis le commencement du siège de Port-Arthur, les Japonais ont perdu, dans les différentes attaques dirigées contre cette place, plus de 50.000 hommes.

Il se confirme que les Japonais ont complètement échoué avant-hier dans leur attaque de Port-Arthur. Leurs pertes seraient énormes. On annonce d'autre part la prise de Liao-Ti-Chan par les Japonais, mais rien encore n'est officiel à ce sujet. La résistance des Russes est héroïque.

Suivant des nouvelles de source sûre, il se confirme que les Japonais ont échoué avant-hier avec de grosses pertes, dans leur attaque de Port-Arthur. Un réfugié russe arrivé hier dit que Lieutenant-Bay a été pris par les Japonais. Un officier d'un navire arrivé de Nioou-Tchouang dit qu'un longean à la côte de près, il a vu des feux d'artillerie dirigés de Liao-Ti-Chan sur Port-Arthur. Liao-Ti-Chan serait donc pris par les Japonais et la situation de Port-Arthur serait très précaire, mais il ne faut accepter ces nouvelles que sous réserves.

Les Torpilleurs japonais repoussés. L'escadrière des torpilleurs japonais, postée à l'entrée des cuirassés devant Port-Arthur, a tenté, dans la nuit de samedi à dimanche, de pénétrer dans le port intérieur, afin d'y avoir et d'y incendier si possible la flotte rassemblée sous le commandement de l'amiral Ouchinsky.

Découverts par les postes de surveillance, les torpilleurs ennemis ont été remarqués à temps. Les batteries ont fait feu. Les torpilleurs ont rebroussé chemin. Une dépêche de Ché-Fou, 22 août (source chinoise) dit que, le 21 août, de six heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi, les Japonais ont bombardé Port-Arthur. Le feu était intense.

Un Adieu du Général Stoessel. D'après une dépêche de Moscou au *Morning Post*, un des amis intimes du général Stoessel vient de recevoir du défenseur de Port-Arthur un télégramme se terminant par ces mots : « Adieu pour jamais. Port-Arthur sera mon tombeau... »

Les Renforts japonais. Le correspondant du *Novoié Vremia* télégraphie de Ché-Fou que les troupes nipponnes qui assiègent Port-Arthur ont perdu, depuis le commencement du mois, un nombre si considérable d'hommes que le général Nozou s'était vu dans la nécessité de demander d'urgence des renforts pour continuer les opérations du siège.

Les Incidents de Shanghai. On télégraphie de Washington au *Central News* que le consul des Etats-Unis à Shanghai, M. Goodland, et l'amiral String commandant l'escadre américaine stationnant dans ce port, ont reçu l'ordre de s'abstenir de toute intervention pour le maintien de la neutralité chinoise.

On télégraphie de Washington au *Central News* que le consul des Etats-Unis à Shanghai, M. Goodland, et l'amiral String commandant l'escadre américaine stationnant dans ce port, ont reçu l'ordre de s'abstenir de toute intervention pour le maintien de la neutralité chinoise.

On télégraphie de Washington au *Central News* que le consul des Etats-Unis à Shanghai, M. Goodland, et l'amiral String commandant l'escadre américaine stationnant dans ce port, ont reçu l'ordre de s'abstenir de toute intervention pour le maintien de la neutralité chinoise.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

A Travers les conseils généraux. Revue rétrospective. — Déclarations et incidents.

UN DISCOURS DE M. MILLIARD. M. Milliard, sénateur, élu président, a prononcé un discours dans lequel il a critiqué la politique de M. Combes.

UN DISCOURS DE M. MILLIARD. M. Milliard, sénateur, élu président, a prononcé un discours dans lequel il a critiqué la politique de M. Combes.

UN DISCOURS DE M. MILLIARD. M. Milliard, sénateur, élu président, a prononcé un discours dans lequel il a critiqué la politique de M. Combes.

UN DISCOURS DE M. MILLIARD. M. Milliard, sénateur, élu président, a prononcé un discours dans lequel il a critiqué la politique de M. Combes.

UN DISCOURS DE M. MILLIARD. M. Milliard, sénateur, élu président, a prononcé un discours dans lequel il a critiqué la politique de M. Combes.

UN DISCOURS DE M. MILLIARD. M. Milliard, sénateur, élu président, a prononcé un discours dans lequel il a critiqué la politique de M. Combes.

LE FIACRE A BON MARCHÉ

Une réforme importante va être réalisée à Paris dans le régime des voitures de place. Dix centimes de plus, le fiacre sera accessible à toutes les bourses. Pour la moitié de ce somme de dix centimes, chacun pourra couvrir sa seule fatigue une course de 4,200 mètres, — le même prix qu'une place d'omnibus, si l'on est deux personnes.

Une réforme importante va être réalisée à Paris dans le régime des voitures de place. Dix centimes de plus, le fiacre sera accessible à toutes les bourses. Pour la moitié de ce somme de dix centimes, chacun pourra couvrir sa seule fatigue une course de 4,200 mètres, — le même prix qu'une place d'omnibus, si l'on est deux personnes.

Une réforme importante va être réalisée à Paris dans le régime des voitures de place. Dix centimes de plus, le fiacre sera accessible à toutes les bourses. Pour la moitié de ce somme de dix centimes, chacun pourra couvrir sa seule fatigue une course de 4,200 mètres, — le même prix qu'une place d'omnibus, si l'on est deux personnes.

Une réforme importante va être réalisée à Paris dans le régime des voitures de place. Dix centimes de plus, le fiacre sera accessible à toutes les bourses. Pour la moitié de ce somme de dix centimes, chacun pourra couvrir sa seule fatigue une course de 4,200 mètres, — le même prix qu'une place d'omnibus, si l'on est deux personnes.

Une réforme importante va être réalisée à Paris dans le régime des voitures de place. Dix centimes de plus, le fiacre sera accessible à toutes les bourses. Pour la moitié de ce somme de dix centimes, chacun pourra couvrir sa seule fatigue une course de 4,200 mètres, — le même prix qu'une place d'omnibus, si l'on est deux personnes.

Une réforme importante va être réalisée à Paris dans le régime des voitures de place. Dix centimes de plus, le fiacre sera accessible à toutes les bourses. Pour la moitié de ce somme de dix centimes, chacun pourra couvrir sa seule fatigue une course de 4,200 mètres, — le même prix qu'une place d'omnibus, si l'on est deux personnes.

Une réforme importante va être réalisée à Paris dans le régime des voitures de place. Dix centimes de plus, le fiacre sera accessible à toutes les bourses. Pour la moitié de ce somme de dix centimes, chacun pourra couvrir sa seule fatigue une course de 4,200 mètres, — le même prix qu'une place d'omnibus, si l'on est deux personnes.

Un Député français en Serbie

Le chef de bataillon Lévassour, de la direction des troupes coloniales, est placé hors cadres pour servir auprès du roi de Serbie.

Le chef de bataillon Lévassour, de la direction des troupes coloniales, est placé hors cadres pour servir auprès du roi de Serbie.

Le chef de bataillon Lévassour, de la direction des troupes coloniales, est placé hors cadres pour servir auprès du roi de Serbie.

Le chef de bataillon Lévassour, de la direction des troupes coloniales, est placé hors cadres pour servir auprès du roi de Serbie.

Le chef de bataillon Lévassour, de la direction des troupes coloniales, est placé hors cadres pour servir auprès du roi de Serbie.

Le chef de bataillon Lévassour, de la direction des troupes coloniales, est placé hors cadres pour servir auprès du roi de Serbie.

Le chef de bataillon Lévassour, de la direction des troupes coloniales, est placé hors cadres pour servir auprès du roi de Serbie.

La Traversée de la Manche en Canot

Deux Anglais viennent de tenir et de gagner le pari de traverser la Manche en canot à rames et dans la plus grande largeur du canal.

Deux Anglais viennent de tenir et de gagner le pari de traverser la Manche en canot à rames et dans la plus grande largeur du canal.

Deux Anglais viennent de tenir et de gagner le pari de traverser la Manche en canot à rames et dans la plus grande largeur du canal.

Deux Anglais viennent de tenir et de gagner le pari de traverser la Manche en canot à rames et dans la plus grande largeur du canal.

Deux Anglais viennent de tenir et de gagner le pari de traverser la Manche en canot à rames et dans la plus grande largeur du canal.

Deux Anglais viennent de tenir et de gagner le pari de traverser la Manche en canot à rames et dans la plus grande largeur du canal.

Deux Anglais viennent de tenir et de gagner le pari de traverser la Manche en canot à rames et dans la plus grande largeur du canal.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

La situation reste très troublée dans l'ouest et le centre de l'Europe, la dépression signalée hier sur l'Atlantique s'est déplacée vers l'est et se creusait. Des minima assez profonds se trouvent aujourd'hui près de Varsovie, 750/7, et dans le nord de l'Adriatique.

La situation reste très troublée dans l'ouest et le centre de l'Europe, la dépression signalée hier sur l'Atlantique s'est déplacée vers l'est et se creusait. Des minima assez profonds se trouvent aujourd'hui près de Varsovie, 750/7, et dans le nord de l'Adriatique.

La situation reste très troublée dans l'ouest et le centre de l'Europe, la dépression signalée hier sur l'Atlantique s'est déplacée vers l'est et se creusait. Des minima assez profonds se trouvent aujourd'hui près de Varsovie, 750/7, et dans le nord de l'Adriatique.

La situation reste très troublée dans l'ouest et le centre de l'Europe, la dépression signalée hier sur l'Atlantique s'est déplacée vers l'est et se creusait. Des minima assez profonds se trouvent aujourd'hui près de Varsovie, 750/7, et dans le nord de l'Adriatique.

La situation reste très troublée dans l'ouest et le centre de l'Europe, la dépression signalée hier sur l'Atlantique s'est déplacée vers l'est et se creusait. Des minima assez profonds se trouvent aujourd'hui près de Varsovie, 750/7, et dans le nord de l'Adriatique.

La situation reste très troublée dans l'ouest et le centre de l'Europe, la dépression signalée hier sur l'Atlantique s'est déplacée vers l'est et se creusait. Des minima assez profonds se trouvent aujourd'hui près de Varsovie, 750/7, et dans le nord de l'Adriatique.

MARIAGE SECRET

PAR Paul BERTINAY DEUXIEME PARTIE LES AMOUREUX DE ROLANDE — M nonne connaît donc ? Une soudaine rougeur colora les joues pâles de la mignonne. — Et toi ? tu le connaissais ? Elle se sentit empoisonnée par un rouge encore plus vive. — Je t'ai vu... souvent... se promener avec sa sœur... dans la cour de pensionnat... Manuèle regarda silencieusement sa fille. Ce trouble visible... cette émotion qui n'était plus celle de l'incident dont les suites, Dieu merci, n'auraient aucune gravité... ces soudaines rougeurs sur son visage... cette espèce de lien inavoué qui existait entre ces deux enfants... car là-dessus Manuèle avait déjà plus qu'un soupçon... tout cela mélangé dans son cœur de mère une grande inquiétude... une grande hésitation surtout... — Et toi aussi, cette rencontre d'Henri de Rolande, un résultat de la mystérieuse l'harmonie dont Claude, autrefois, parlait toujours... de la loi qui, tôt ou tard, disait-il, remet en place... les choses comme ça ?

LA VIE LYONNAISE

Au Conseil Général

LA SÉANCE D'HIER. — QUELQUES REFLEXIONS

La séance d'ouverture du conseil général... Le renouvellement du bureau... Avant le manque de prestige et l'insuffisance...

Le conseil général de la Guilloitière... Le renouvellement du bureau... Avant le manque de prestige et l'insuffisance...

Le renouvellement du bureau... Avant le manque de prestige et l'insuffisance... Le conseil général de la Guilloitière...

Le conseil général de la Guilloitière... Le renouvellement du bureau... Avant le manque de prestige et l'insuffisance...

Le conseil général de la Guilloitière... Le renouvellement du bureau... Avant le manque de prestige et l'insuffisance...

Le conseil général de la Guilloitière... Le renouvellement du bureau... Avant le manque de prestige et l'insuffisance...

Le conseil général de la Guilloitière... Le renouvellement du bureau... Avant le manque de prestige et l'insuffisance...

Le conseil général de la Guilloitière... Le renouvellement du bureau... Avant le manque de prestige et l'insuffisance...

Lisez plutôt cette page esquissée de la préface :

Et, quand arrivé sur la scène, nous prononçons nos regards éblouis sur ce paysage grandiose, notre œil s'illumine d'une fièvre maternelle...

Et c'est ainsi que tout au long du volume, un détail vous arrête, une description vous retient, un trait de l'histoire de telle bourgade...

Léon BORDE.

COMICE AGRICOLE DE LIMONEST

Dimanche prochain, 28 août, aura lieu, à Limonest, le concours du Comice agricole...

Voici le programme de la journée : A dix heures, rendez-vous général au siège du concours...

Les membres de la Chambre syndicale ont tenu leur dernière réunion, sous la présidence de M. A. Guinand, président...

CHRONIQUE

Nos auteurs lyonnais. — Le numéro du Théâtre du 9 août est particulièrement intéressant pour Lyon, en effet, il contient avec un bel article sur Hildorora...

Exposition de Lyon. — L'affluence des visiteurs continue dans la coquette enceinte de l'exposition...

QUINA CHABLY. — M. Perrache, commissaire de police du quartier Perrache, procédait, comme d'habitude, à un contrôle...

FAITS DIVERS. — Le feu. — A trois heures du matin, un incendie s'est déclaré au numéro 31 de la rue de Dion...

Arrestations. — La Sûreté a mis hier en état d'arrestation 14 filles et femmes publiques...

VILLEURBANNE. — Cimetières communaux. — Les portes du cimetière seront ouvertes au public du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre...

GIVORS. — Nos fouteurs. — Notre société de sauvetage et de lutte, qui s'était rendue à Vionay dimanche 21 août...

Par les soins de M. Blanc, président des régates de Vichy, une médaille a été décernée au joueur Durand, forgeron à la compagnie Elysée-Durand...

MORNANT. — Fête des vétérans. — Chaque année la 71^{re} section de vétérans des armées de terre et de mer a coutume de célébrer l'anniversaire de la remise du drapeau par un banquet amical...

L'ARÈRESÈLE. — Chute. — Plusieurs cyclistes faisaient, dans la journée d'hier, une course entre Savigny et Saint-Bel...

VILLEFRANCHE. Etat civil. — Naissances : Joseph Colombat, Françoise Goutelle...

BEVELLEVILLE. — Grave accident d'automobile. — Dimanche, vers cinq heures du soir, un grave accident d'automobile s'est produit sur la route nationale n° 6...

MARSEILLE. 23 août. — Dans l'après-midi les officiers de plusieurs vapeurs ont déposé leurs rôles à la marine...

LA GREVE DE MARSEILLE. — Le conseil général de la Loire s'est réuni aujourd'hui. Réunion sans intérêt ; on a expédié rapidement l'ordre du jour...

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE. — Shanghai, 23 août. — La Chine a sommé les navires russes Askold et Grossorod, réfugiés loin de partir ou de désarmer...

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES. Consolidés... Rio-Tinto... De Beers... East Rand... Chartered...

CYCLONE A SORRENTE. Rome, 23 août. — Une dépêche de Sorrente annonce qu'un cyclone a détruit une maison ensevelissant 9 personnes...

SOULEVEMENT D'ALBANIAIS. Salonique, 23 août. — La nouvelle du soulèvement d'Ipek est confirmée ; on ignore son importance...

LES CONSEILS GÉNÉRAUX. Paris, 23 août. — Les conseils généraux de la Marne, du Lot, du Cantal, de la Corrèze, ont voté des adresses de félicitations au gouvernement...

BRUIT DE LA PRISE DE PORT-ARTHUR. Tsing-Tao, 23 août. — Le bruit court dans la soirée que les Japonais se sont emparés aujourd'hui de Port-Arthur...

JOURNAUX DU MATIN. La République Française. — M. Georges Bonnet au sujet de la grève de Marseille...

COURRIER DES SPORTS. COURSES DE CHARBONNIÈRES. Le succès des courses de poneys est maintenant assuré de toute espérance...

LA GREVE DE MARSEILLE. Marseille, 23 août. — Dans l'après-midi les officiers de plusieurs vapeurs ont déposé leurs rôles à la marine...

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE. Shanghai, 23 août. — La Chine a sommé les navires russes Askold et Grossorod...

Cheer, par Le Grincœur. — Une enquête anglaise sur les méthodes américaines (suite)...

CASINO-KURSAAL. — Tous les soirs la foule loge au Casino-Kurasaal...

CONCERT DE L'HORLOGE. — Depuis que les soirs ont fraîchi, la coquette salle de l'Horloge ne cesse pas...

TRIBUNE OUVRIÈRE. Un employé de magasin demande emploi analogue où autre...

CONDITION DES SOIES DE LYON. 23 août. Nombres SOIES POIDS...

COURS DU HAVRE. Le Havre, 23 août. COTON. Cour. Nov. Courant. Clôture...

SPECTACLES ET CONCERTS. NOUVEAU-THÉÂTRE. — Prochainement : Le Tour du monde en quatre-vingt jours...

PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES. du RAPPEL RÉPUBLICAIN. Paraîtront Vendredi Prochain.

AVIS DE DÉCÈS. Les familles CHAPPEL, RODET, Louis BONNAMOUR, Auguste CHAZAUBERT, etc.

FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI. PREMIER ARRONDISSEMENT. — Néant.

BIBLIOPHIE. La France de demain, revue bi-mensuelle paraissant le 5 et le 20 de chaque mois.

Le Gérant : CLAUDIUS LAMURE. Imprimerie de la Presse, 71, rue de la Harpe, Lyon.

COURS DE LYON

Table of market prices for Lyon, including various commodities and exchange rates.

COURS DE PARIS

Table of market prices for Paris, including various commodities and exchange rates.

MINES D'OR

Table of gold mine prices and production statistics.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market analysis, including stock market movements and interest rates.

INFORMATIONS FINANCIERES

Financial information and reports, including company news and market trends.

Announcements of dividends

Dividend announcements for various companies, including amounts and payment dates.

Advertisement for 'TOUT-LYON ANNUAIRE' (1904), a directory of salons and businesses in Lyon and surrounding areas.

Advertisement for 'SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ ARTISTIQUE ET COMMERCIALE', offering advertising and printing services.

Advertisement for 'LE GUIDE EN BEAUJOLAIS', a travel guide for the Beaujolais region.

Advertisement for 'MANDARINS', a brand of high-quality tea.

Advertisement for 'TRAITEMENT BARRAJA SANS COPAHU', a medical treatment for various ailments.

Advertisement for 'ANNONCES ET RÉCLAMES', offering advertising and printing services.

Advertisement for 'ASTI-MOUSSEUX', a sparkling wine brand.

Advertisement for 'LE RAPPEL REPUBLICAIN' newspaper subscription information.

Advertisement for 'TRESOR DES CHEVEUX', a hair care product by 'RETOLE MANN'.

Advertisement for 'ALBERTIN & Co' featuring 'Pâtes Alimentaires EXTRA'.

Advertisement for 'ASTI-MOUSSEUX' with detailed product information.

Advertisement for 'LE RAPPEL REPUBLICAIN' newspaper subscription information.

Biographical text about 'ROGER-LA-MONTA' by Jules Mary.

Textual content, likely a continuation of the biographical piece or a related article.

Textual content, likely a continuation of the biographical piece or a related article.

Textual content, likely a continuation of the biographical piece or a related article.

Textual content, likely a continuation of the biographical piece or a related article.